

Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Appels à contributions en cours

Écologisation des pratiques et Territorialisation des activités

Le local est-il durable ?

Coordination du dossier

Jacqueline Candau (sociologue, Irstea), Valérie Deldrève (sociologue, Irstea), Ludovic Ginelli (sociologue, Irstea), Sabine Girard (géographe, Irstea), Marie Houdart (géographe, Irstea)

Cadrage du dossier

Depuis plusieurs années, différentes politiques françaises mettent en avant la vertu écologique du « local » ou du « territorial », sans d'ailleurs que ces deux notions ne soient toujours clairement distinguées. Dans le domaine agro-alimentaire par exemple, plusieurs programmes et outils incitatifs promeuvent une alimentation territorialisée ou encore une reterritorialisation de la production agricole (Programme National pour l'Alimentation). De même, de façon à réduire les dommages sur l'environnement, notamment les changements climatiques, un des leviers de l'action publique vise à réduire les transports et les infrastructures, en encourageant les filières courtes (agriculture de proximité, agriculture urbaine, production locale d'énergies renouvelables...). L'agro-écologie mise à l'agenda du ministère de l'agriculture depuis 2012 et la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (2015) – via l'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte » – ont récemment conforté ces orientations. Cette vertu écologique du

« local » se lit également dans des normes de management comme la « Responsabilité sociétale des entreprises » (Marsat, 2016) ou la méthode IDEA pour les exploitations agricoles (Zahm *et al.*, 2012 ; 2015) qui allient implication locale de l'entreprise et préservation de l'environnement. Ainsi, « écologisation » et « territorialisation » se conforteraient l'une et l'autre. Mais que disent les travaux scientifiques à ce propos ? De quelle nature seraient les relations d'association entre ces deux processus ? Reposent-ils sur des implicites (valeurs, normes) communs ? Leurs effets sont-ils toujours convergents ? Ce dossier thématique vise à questionner l'idée commune selon laquelle « *le local est durable* ».

Par **écologisation des pratiques**, nous entendons toute « *entreprise de recadrage cognitif et normatif – un changement dans la manière de penser et de juger une conduite sociale – visant à une inflexion environnementale plus ou moins forte des normes (légales ou implicites) et pratiques sociales en vigueur dans le domaine considéré (l'agriculture, la gestion des sports et loisirs de nature, la forêt...).* L'écologisation peut s'appuyer sur des normes environnementales précises (par exemple, le respect des rythmes biologiques de la faune sauvage) généralement portées par des acteurs institutionnels, ou bien être menée de façon plus informelle par des acteurs plus divers (institutions, associations mais aussi usagers, citoyens...) se référant à des registres pluriels (éthiques environnementales, écologie scientifique ou militante...), souvent imbriqués en situation » (Ginelli, 2017). Les processus d'écologisation reposent donc sur divers leviers – politiques sectorielles, écolabels, etc. (Candau *et al.*, 2015) – qui peuvent être combinés. Ils ont aussi une dimension politique et engagent des rapports de pouvoir particulièrement mis en évidence par la *Political ecology* en faisant varier les points de vue, les temporalités et les échelles géographiques (Gautier et Benjaminsen, 2012). Si l'écologisation est plurielle et multi-échelle, les territorialités qui lui sont associées ne le sont-elles pas aussi (Mormont, 2009)¹ ?

Par **territorialisation**, nous prenons en compte l'ancrage territorial des activités, dans ses dimensions à la fois statique et dynamique ; l'ancrage territorial correspondant au lien entre une activité et l'ensemble des composantes du territoire, matérielles, immatérielles et humaines (composantes du territoire qui peuvent prendre plusieurs acceptions selon les disciplines). Le lien entre les systèmes productifs, leurs acteurs et leurs territoires se construit via la mobilisation et la création de ressources, qui peuvent être de natures diverses : ressources économiques, sociales, politiques, culturelles, environnementales, paysagères... (Frayssignes, 2001 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007 ; Sonnino, 2007 ; Filippi *et al.*, 2008 ; Fleury *et al.*, 2008 ; Bowen 2010). La territorialisation passerait ainsi en partie par la mobilisation ou la création de ressources naturelles du territoire, justifiant pour partie l'implicite 'écologique' du processus. Plusieurs travaux montrent cependant la diversité des stratégies et conceptions sous-tendant ces processus de territorialisation (Girard, 2014 ; Baritoux et Houdart, 2015 ; Dehez et Banos, 2017). D'autres travaux insistent par ailleurs sur la capacité de certaines démarches de reterritorialisation à participer à la dégradation de ressources naturelles (Baritoux *et al.*, 2016), en modifiant l'ancrage, l'empreinte et/ou la dépendance territoriale (Madelrieux *et al.*, 2017). Ainsi les processus de territorialisation – qui opèrent à différentes échelles- sont-ils multiples dans les liens à l'écologisation, à la fois du point de vue du « recadrage cognitif et normatif », de la mobilisation effective des ressources naturelles et/ou des impacts sur celles-ci.

Questionner la **convergence supposée de l'écologisation des pratiques et de la territorialisation des activités** exige d'étudier les interactions entre les deux processus. Nous formulons l'hypothèse que ces deux processus partagent des **normes et des valeurs implicites** ainsi que des **caractéristiques communes relatives à leur forme** – dans les récits ou les actions – des objets matériels ancrés géographiquement, une temporalité longue et un déploiement sur plusieurs échelles spatiales. Instruire les interactions entre les processus devrait permettre d'identifier des effets contradictoires ou convergents d'un processus sur l'autre.

À notre connaissance, rares sont les travaux qui analysent les deux processus de façon équivalente et conjointe. Des contributions, si possible interdisciplinaires, sont donc bienvenues, qu'elles analysent :

- les effets de la territorialisation d'une activité (filière, type d'entreprise...) sur l'écologisation des pratiques ;
- ou inversement, l'effet de l'écologisation sur la territorialisation ;
- ou encore le croisement de ces deux processus.

Les travaux centrés sur les contradictions potentielles des processus d'écologisation et de territorialisation, étudiés l'un et l'autre de façon équivalente, sont particulièrement attendus pour questionner la valorisation sociale et politique commune selon laquelle « le local est durable ». Les contributions pourront notamment interroger leur caractère « local » – en pointant par exemple des tensions entre échelles d'intervention et le cadrage du processus d'écologisation – de façon à tenir compte, au-delà du changement des pratiques, de l'inflexion des politiques publiques et des autres cadres normatifs (éco-standards, éco-responsabilité...) ainsi que la mise en place de filières (agriculture, forêt, énergie, alimentation, pêche...) présentées comme plus écologiques (liées à la transition énergétique par exemple). Par ailleurs, sans être restreintes à des problématiques rurales, les contributions pourront inciter à repenser les relations urbain-rural, littoral-arrière-pays, ou encore les relations terre-mer, Nord-Sud, etc. à l'aune des processus croisés d'écologisation et territorialisation. Sur tous ces points, des analyses issues de différents pays de l'Union européenne apporteront un éclairage intéressant sur d'éventuelles spécificités françaises ou sur le rôle du contexte européen sur des processus locaux. Enfin, outre des apports empiriques, les contributions pourront permettre d'avancer sur les notions analytiques et les courants théoriques à même d'aider les chercheurs à croiser les deux processus.

Procédure de soumission des contributions

Séquence

- Les articles proposés devront être des documents originaux. Ils peuvent néanmoins avoir fait l'objet de communications lors d'un colloque, d'un séminaire ou de documents de travail, à condition d'être réadaptés au format de la revue *Développement durable et territoires*.
- Les propositions d'articles complets (entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie et première page incluses) seront soumises à un avis de pertinence pour juger de leur adéquation avec le cadrage du dossier. Elles

devront inclure les noms et prénoms des auteurs, leur statut et leur rattachement institutionnel, ainsi que le courriel de l'auteur correspondant.

- Chaque article ayant franchi l'étape de l'avis de pertinence, sous couvert d'anonymat, sera soumis à deux relecteurs anonymes. Cette double relecture pourra donner lieu à des demandes de corrections (mineures ou majeures), à une ré-écriture éventuelle, voire à un refus de l'article.

- Si des modifications demandées ne sont pas effectuées et ce sans justification, ou si les auteurs ne respectent pas les normes éditoriales de la revue, le comité de coordination et le comité de rédaction de la revue se réservent le droit de ne pas publier le texte concerné.

Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à articles : 1^{er} février 2018
Réception des articles (1^{ère} version) : 15 juin 2018
Réponse avis de pertinence : 1^{er} juillet 2018 (avec demande éventuelle d'une seconde version pour le 20 septembre 2018)
Envoi aux évaluateurs extérieurs : 1^{er} octobre 2018
Retour des évaluations extérieures aux auteurs : 8 janvier 2019
Version finale : 1^{er} avril 2019
Publication : mi 2019

Consignes de rédaction

Format des articles : entre 30 000 et 55 000 signes espaces compris, bibliographie, notes et première page incluses, voir les recommandations aux auteurs.

Adresse à laquelle envoyer vos propositions

collectifepta@gmail.com

Bibliographie

Baritoux V. et Houdart M., 2015, « Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche « filière qualité » », *Économie rurale*, n° 346, p. 15-30, <http://economierurale.revues.org/4598>.

Baritoux V., Houdart M., Boutonnet J., Chazoule C., Corniaux C., Fleury P., Lacombe N., Napoléone M. and Tourrand J. F., 2016, "Ecological embeddedness in animal food systems (re-)localisation : a comparative analysis of initiatives in France, Morocco and Senegal", *Journal of Rural Studies, in France, Morocco and Senegal*, n° 43, p. 13-26.

Bowen S., 2010, "Embedding local places in global spaces : geographical indications as a territorial development strategy", *Rural Sociology*, vol. 75, n° 2, p. 209-243, <https://pdfs.semanticscholar.org/66d1/6c46d974fb9d56f773d17ee652f93bod6f8f.pdf>.

Candau J., Deldrève V. et Deuffic P., 2015, « Agriculteurs, pêcheurs et forestiers face à l'impératif environnemental » in I. Arpin, G. Bouleau, J. Candau et A. Richard-Ferroudji (dir.) *Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement*. Toulouse, Octarès, p. 93-113.

Dehez J. et Banos V., 2017, « Le développement territorial à l'épreuve de la transition énergétique. Le cas du bois énergie », *Géographie, économie, société*, vol. 19, n° 1, p. 109-131.

Filippi M. *et al.*, Les stratégies d'ancrage territorial des groupes coopératifs agricoles français, mesures de la diversité », 2^e journées de recherches en sciences sociales INRA SFER CIRAD, 2008, Lille, France.

Fleury P. et Lamarque P., « Interactions entre filières de mise en marché et insertion territoriale de l'agriculture », Colloque ASRDLF, 2008, Rimouski, Québec.

Frayssignes J., 2001, "L'ancrage territorial d'une filière fromagère d'AOC. L'exemple du système Roquefort", *Économie rurale*, n° 264-265, p. 89-103.

Gautier D. et Benjaminsen T. A., 2012, *Environnement, discours et pouvoir*. Versailles, Éditions Quæ.

Gumuchian H., B. Pecqueur (dir.). 2007. *La ressource territoriale*, Paris, Anthropos.

Ginelli L., 2017, *Jeux de nature, natures en jeu. Des loisirs aux prises avec l'écologisation des sociétés*, Peter Lang.

Girard S., 2014, « Les ressorts territoriaux de la gestion de l'eau : le cas de la Drôme (1980-2013) », *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 20., <http://journals.openedition.org/vertigo/15262>.

Madelrieux S., Buclet N., Lescoat P. et Moraine M., 2017, « Écologie et économie des interactions entre filières agricoles et territoire : quels concepts et cadre d'analyse ? », *Cahiers Agricultures*, 26, 2, 10 p.

Marsat J.-B., 2016, « Accompagnement et analyse d'une Action Territoriale pour diffuser la Responsabilité Sociétale des Entreprises », Séminaire *Écologisation des pratiques et territorialisation des activités*, Irstea, 5 octobre 2016.

Mormont M., 2009, « Globalisations et écologisations des campagnes », *Études rurales*, n° 183, p. 143-160, <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8980>.

Sonnino R., 2007, "The power of place: embeddedness and local food systems in Italy and the UK", *Anthropology of food*, S2, <https://journals.openedition.org/aof/454>.

Zahm F. et Mouchet C., 2012, « De la Responsabilité Sociétale d'une exploitation agricole à la mesure de sa Performance Globale. Revue de la littérature et application avec la méthode IDEA », *Économie et Institutions*, n° 18-19, p. 85-119, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00876270/document>.

Zahm F., Alonso Ugaglia A., Boureau H., Del'homme B., Barbier J. M., P. G., Gafsi M., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Menet A. et Redlingshofer B., 2015, « Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture », *Innovations Agronomiques*, vol. 46, p. 105-125, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01585176/document>.

Notes

1 Cet auteur note la montée en puissance d'une « globalisation écologique » depuis les années 1970 (politiques environnementales internationales, réseaux mondiaux d'espaces protégés, d'ONG...).